

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2014

**Etaient présents :** Mmes et Mrs – SALLIOU P. - BOLLOCH J. – HENRY B. – LE FOLL M. - THOMAS D. – FREMONT L. - CORRE B. (adjoints) – BECHET C. – BROUDIC F. – CARO D. – COCGUEN M.J. - CREEL G. - GALARDON P. – LOUIS G. – LOW M. - LE BAIL J. – LE GUILLOU G.— PERENNES LAURENCE S. — SIMON A. - SIVINIANT Y.

**Absente excusée**

- B. MABIN B qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.

**Absents :**

- C. PICAUD.  
- M. FORT

M. Loïc Frémont a été nommé secrétaire de séance.

### **I Approbation du PV de la dernière séance**

M. Le Maire demande s'il y a des observations concernant la séance du conseil du 15 juillet dernier. M. Guillaume Louis fait remarquer que le compte-rendu ne mentionne pas son intervention sur l'étude concernant la mise en place de tarifs dégressifs pour la cantine et garderie. M. Guillaume Louis souligne également, quant à la question de la cession de terrain place Charcot, que le compte-rendu ne mentionne pas d'une part, s'agissant du prix de vente, « sur proposition de Monsieur le Maire » le prix de vente est fixé à 5.50 € et d'autre part, lors du vote, l'abstention de M. le Maire.

M. Guillaume Louis souhaiterait par ailleurs qu'à l'occasion d'une déclaration, ses propos soient retranscrits intégralement.

M. le Maire répond que le compte-rendu n'est qu'un résumé des propos émis par les différents membres du conseil municipal et qu'il n'est pas possible de tout retranscrire.

M. Loïc Frémont précise que des notes sont prises par trois personnes, et qu'une synthèse est réalisée à partir de ces prises de notes.

### **II Tarifs accueil mercredi après-midi**

M. Bernard Henry dresse un bilan de la rentrée scolaire. A l'école du bourg, 87 élèves sont inscrits, avec une forte augmentation au niveau de la maternelle, à l'école du Croissant : 190 inscriptions, dont 125 élèves en élémentaire.

Au niveau des TAPS, à l'école du bourg, 3 groupes ont été formés : du CP au CM2. Au programme des activités : danse, découverte d'une culture étrangère et tennis.

A l'école du Croissant, 69 élèves sont inscrits aux TAPS. Mme Elodie Thomas est la personne référente pour les 2 écoles.

M. Gabriel Le Guillou souligne la compétence professionnelle des enseignants et du personnel des écoles face à la difficulté croissante de la prise en charge.

M. Bernard Henry explique que, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, en concertation avec les communes de Ploumagoar, Saint-Agathon, Plouisy et Grâce, la commune a décidé d'assurer un accueil le mercredi après-midi, sur le site de l'école du Croissant, pour les enfants de maternelle des 2 écoles de 13h00 à 18h00 au prix de 6 €

goûter inclus. La restauration de la demi-journée du mercredi matin a lieu également sur le site du Croissant.

Mme Yolande Siviviant rappelle que les tarifs d'une assistante maternelle s'élèvent à 30.64 €/jour et équivalent à 21.74 € pour une demi-journée. En réponse à M. Salliou, Mme Yolande Siviviant atteste que cette réforme impacte négativement l'activité des assistantes maternelles.

M. Guillaume Louis demande si la création de l'accueil du mercredi après-midi a été validé par la CAF.

M. le Maire répond que la commune n'adhère pas à la CAF dans le cadre de ce projet. Quant aux rythmes scolaires, M. le Maire répond que la commune « se contente d'appliquer la loi ». A l'unanimité, le conseil approuve le tarif de 6 € pour l'accueil garderie le mercredi après-midi, limité aux enfants de maternelle, les enfants de cours élémentaires étant pris en charge par l'association CAP SPORTS.

### **III Rémunération des Temps d'Activités Périscolaires**

M. Bernard Henry informe que, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les associations ont été contactées pour participer aux activités et propose de rémunérer leurs interventions au prix de 20 € toutes charges comprises.

Mme Christine Béchet s'interroge sur le fait qu'une conseillère municipale ait créé une association et va participer au TAPS.

M. le Maire répond que cette personne est salariée d'une nouvelle association pabuaise.

Par ailleurs, en réponse à M. Guillaume Louis, il est précisé que la seule association de danse existante sur le territoire concentre ses activités sur la ville de Guingamp.

M. Bernard Henry rajoute que les conventions concernant les intervenants seront signées exclusivement avec les associations.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce tarif.

### **IV Chemin des Capucins – Maîtrise d'œuvre**

M. Marcel Le Foll explique que, dans le cadre de la rénovation du chemin des Capucins, un appel à candidatures va être lancé pour désigner un maître d'œuvre. M. Marcel Le Foll informe que l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités) va apporter son aide dans l'élaboration du projet.

En effet, Mme Josette Bolloch explique que le pôle infanto-juvénile de la fondation Bon Sauveur de Bégard va s'implanter sur l'ancien site des Capucins. L'ouverture de cette structure est prévue en juin 2016.

M. le Maire rajoute que l'école d'aide soignantes pourrait s'installer dans les anciens bâtiments de la Fraternité des Capucins.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à un appel d'offres pour choisir un maître d'œuvre.

### **V Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution gaz**

M. Marcel Le Foll propose de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public pour le réseau public de distribution de gaz au taux maximum, soit 675 € pour l'année 2014.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte ce montant.

## **VI Devis syndicat départemental Energie – Logements allée des Châtaigniers**

M. Marcel Le Foll informe que, dans le cadre du projet de logements sociaux allée des Châtaigniers, le syndicat départemental d'énergie a procédé à une étude pour la desserte en électricité basse tension.

La participation de la commune s'élèverait à 6 960 € pour le réseau électrique, et 8 766 € pour le réseau éclairage public.

M. Pierrick Galardon demande comment est calculée cette participation.

M. Marcel Le Foll répond que ce sont les tarifs appliqués par le SDE sur l'ensemble du département.

Mme Christine Bechet s'interroge quant à la participation de la commune de Guingamp, qui a une voie mitoyenne avec Pabu.

M. Marcel Le Foll répond que Guingamp n'est pas d'accord pour participer à ces frais, l'exécution de ces travaux se situant du côté pabuais et étant réservé exclusivement à ce projet.

Mme Sophie Pérennes-Laurence évoque l'alimentation éventuelle grâce à des panneaux photovoltaïques.

M. Gabriel Le Guillou informe qu'à proximité de Rennes, la fourniture d'énergie grâce aux panneaux photovoltaïques a été instaurée. Ce système est plus coûteux au départ, mais plus économique sur le long terme.

Face à l'engagement de la collectivité dans une démarche de diminution des temps d'éclairage en vue de s'inscrire dans une démarche économe en énergie, Mme Sophie Pérennes-Laurence fait valoir les gênes occasionnées pour certains usagers sur certaines portions du territoire. Il est proposé d'interpeller le SDE sur ce sujet à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis avec le SDE.

## **VII Budget primitif 2014 – Décision Modificative N°2**

M. Marcel Le Foll informe qu'il est nécessaire de prévoir les ajustements budgétaires suivants :

- Diminuer le crédit à l'article 2158 et l'affecter à l'opération : « terrain multisports ».
- Augmenter le crédit à hauteur de 7 000 € pour les documents d'urbanisme.

Pour faire suite à la remarque de M. Guillaume Louis et après vérification, il s'avère que c'est la 2<sup>ème</sup> délibération modificative prise au cours de l'année 2014.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette délibération modificative.

## **VIII Questions diverses**

### **Cession parcelle AR 50 – allée des Châtaigniers :**

M. le Maire explique que, dans le cadre de la réalisation des 8 logements sociaux allée des Châtaigniers, la commune cèdera au prix de l'euro symbolique le terrain à Guingamp Habitat, et rappelle qu'une enquête publique est actuellement en cours pour transformer le terrain en zone constructible.

## **Régularisation**

M. Loïc Frémont fait part qu'à la demande de la trésorerie, il est nécessaire de prendre une délibération pour fixer les prix lors de la foire aux livres qui a eu lieu 21 juin dernier.

A l'unanimité, le conseil municipal valide les prix qui ont été fixés lors de cette vente.

## **IX Informations**

M. le Maire informe que ce matin a eu lieu la signature d'un contrat CAE entre la commune et Mme Gwendoline Perchec. Ce contrat peut être renouvelé une fois. La commune perçoit une aide de l'Etat de 8 000 €

M. Loïc Frémont fait le bilan des animations de l'été. La visite du patrimoine a connu un véritable succès avec la participation de plus de 50 personnes à cette manifestation, ainsi que la Saint-Loup au camping avec plus de 100 personnes présentes.

M. Loïc Frémont rappelle que les journées du patrimoine ont lieu les 20 et 21 septembre prochains avec au programme : ouverture de la chapelle Saint-Loup, de l'église, la visite du château de Munehorre pour le Calandre Club d'Armor.

M. Guillaume Louis s'interroge sur la visite du patrimoine qui a eu lieu cet été, et non lors des journées dédiées au patrimoine.

M. Loïc Frémont répond que de nombreuses visites ont eu lieu dans des domaines privés, les propriétaires étant présents pendant l'été ; par ailleurs ces visites sont organisées pour attirer des touristes.

M. le Maire demande à Mme Margareth Low de faire le bilan au niveau du camping.

Mme Low répond que 8 000 nuitées ont été enregistrées, avec une très bonne fréquentation au mois d'août.

M. Loïc Frémont préconise d'organiser le Bugale Breizh au camping en 2015, lieu plus adapté à ce type de manifestation, au lieu du parking de l'hôpital.

A la demande de M. le Maire, Mme Fabienne Broudic fait un bilan de la fréquentation du terrain multisport.

Mme Fabienne Broudic indique que la fréquentation est très élevée, avec de nombreux enfants de communes extérieures à Pabu. Elle souligne le succès du parcours Pitchoun.

M. le Maire indique qu'un toboggan va être installé prochainement.

M. Dominique Caro intervient pour souligner sa satisfaction quant à l'installation des bancs.

M. Le Maire fait part que, dans le cadre de l'opération « 100 villes, 100 héros, 100 drapeaux », une cérémonie était organisée à Guingamp samedi 6 septembre en présence du ministre de la Défense, M. Jean-Yves Le Drian. Etait à l'honneur un Pabuais, Jean Marie Tugdual Henry. M. le Maire regrette que la commune de Pabu n'ait pas été associée plus en amont à cette célébration.

M. le Maire souhaiterait qu'une rue de la commune porte le nom des Frères Henry. En effet,

trois des enfants d'une fratrie de huit ont été tués au combat lors de la première guerre mondiale.

M. Dominique Caro : « Correspondant Défense » à Pabu n'a pas été invité à cette cérémonie ; il va contacter M. Yann Coquet, un des responsables de cette commémoration.

M. le Maire invite les membres du conseil à participer à une visite du SMITRED, à Pluzunet, le 01 octobre prochain.

M. Bernard Henry fait part des prochaines réceptions :

- 12/09/2014 : Vernissage expo dessin amicale laïque
- 02/10/2014 : Réception associations
- 03/10/2014 : Réception écoles

M. Loïc Frémont informe des prochaines dates d'expositions :

- du 06 au 19 octobre 2014                      Exposition sur la Chine (repas chinois le 10 octobre, et atelier peinture chinoise à la bibliothèque le 8 octobre)
- du 03 au 16 novembre 2014              Exposition sur la première guerre mondiale
- Du 24 novembre au 8 décembre        Exposition sur le papier

Mme Josette Bolloch demande une programmation des prochains conseils municipaux.

M. le Maire répond qu'il est difficile de prévoir les prochaines dates, les conseils municipaux étant tributaires de l'actualité. Il propose de faire suite à la demande de quelques conseillers de fixer l'heure des prochains conseils à 18h30.